



ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

Entreprises : Bas-Rhin

Question écrite n° 9542

Texte de la question

M Jean Oehler appelle l'attention de M le ministre de l'industrie et de l'aménagement du territoire sur la situation des Laminoirs de Strasbourg. Cette entreprise du groupe Usinor-Sacilor a été reprise par Sollac et va connaître une prochaine restructuration. 210 suppressions d'emploi sont prévues sur un effectif de 650 salariés, et un plan social sera mis en action. L'avenir de cette entreprise à Strasbourg reste des plus incertains, et particulièrement le secteur de la galvanisation. En conséquence, il lui demande ce qu'il compte entreprendre pour renforcer le site strasbourgeois de cette entreprise.

Texte de la réponse

Reponse. - La société des Laminoirs de Strasbourg doit, à l'occasion de la reorganisation de la branche « produits plats » d'Usinor-Sacilor, devenir un établissement de la société Sollac. Il convient de replacer cette décision dans le cadre économique qui l'a motivée. La demande de produits plats émane principalement des industries de l'automobile et de l'électroménager. Elle est plus particulièrement orientée vers les produits revêtus représentant aujourd'hui 50 p 100 du marché français des toles contre 25 p 100 en 1980. Pour accroître ses parts de marché français et répondre aux besoins spécifiques de ses plus gros clients, le groupe sidérurgique français a décidé d'utiliser au mieux les synergies industrielles et commerciales existant au sein de la branche « produits plats ». La fusion des Laminoirs de Strasbourg avec Sollac s'inscrit dans cette stratégie. Concernant le lieu d'implantation de la ligne de galvanisation, le groupe Usinor-Sacilor a été contraint de tenir compte d'imperatifs industriels et économiques qui l'ont amené à choisir un site en Lorraine, à Florange. Plus encore que dans le passé, le site alsacien devrait cependant bénéficier d'une affectation rationnelle des commandes et des progrès réalisés par la filière amont. Le ministère de l'industrie et de l'aménagement du territoire reste attentif à l'évolution de ce dossier.

Données clés

Auteur : [M. Oehler Jean](#)

Circonscription : - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 9542

Rubrique : Siderurgie

Ministère interrogé : industrie et aménagement du territoire

Ministère attributaire : industrie et aménagement du territoire

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 13 février 1989, page 700